RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1978 B 08904
Numéro SIREN : 314 503 996
Nom ou dénomination : ABC-LIV

Ce dépôt a été enregistré le 19/04/2018 sous le numéro de dépôt 27583

20180275832017

DATE DEPOT : 19/04/2018

N° DE DEPOT : 27583

N° GESTION : 1978B08904

N° SIREN : 314503996

DENOMINATION : ABC-LIV

ADRESSE : 2 bis rue Dupont de L'Eure 75020 Paris

MILLESIME : 2017

certifier conforme

ABC LIV
Société par actions simplifiée
au capital de 40 000,00 €
RCS PARIS 314 503 996
2 bis rue Dupont de l'Eure – 75020 PARIS

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
25 AVR. 2018
Sous le N° : 25383

TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le Président rappelle que l'Assemblée est réunie pour délibérer sur l'**Ordre du Jour** suivant :

- **Rapport** de Gestion du Président de la Société,
- **Rapport** du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice,
- **Rapport** spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce.
- **Approbation** des comptes de l'exercice social clos le **31 décembre 2017** et quitus au Président,
- **Affectation** du résultat de l'exercice,
- **Pouvoir** à l'effet d'effectuer les formalités.
- **Questions diverses** : Absence de Monsieur Patrick PORTUGUAIS

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président de la société et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve :

- les comptes annuels, à savoir le Bilan ;
- le compte de résultat ;
- l'annexe.

Le tout arrêté au **31 décembre 2017,** tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée donne quitus au Président et au Directeur Général de la société de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est votée à ..POUR..: 479 VOIX CONTRE : 2 VOIX

Deuxième résolution

L'assemblée générale, décide d'affecter les résultats de l'exercice s'élevant à **681.037,00** euros de la manière suivante :

• à titre de dividendes soit 1300 euros par action	650.000,00 euros
• au poste « Autres Réserves »	31 037,00 euros
	681.037,00 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués, au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2017**, seront soumis, soit au P.F.U. de 30%, soit aux prélèvements sociaux et à l'impôt sur le revenu totalisant 30%.

Conformément à la loi, l'assemblée générale rappelle que les distributions de dividendes des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Année	Distribution Globale	Revenus éligibles à l'Abattement	Sans Abattement
2014	670.000,00 €	670.000,00 €	0 €
2015	670.000,00 €	670.000,00 €	0 €
2016	700.000,00 €	700.000,00 €	0 €

Cette résolution est votée à ...POUR:.. 479 voix CONTRE 21 voix

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, l'approuve et confirme l'absence de conventions nouvelles.

Cette résolution est votée à .POUR:.479 voix CONTRE 21 voix

Quatrième résolution

Sur l'absence temporaire de Monsieur Patrick PORTUGAIS, les associés conviennent d'une réunion informelle ultérieure.

Cette résolution est votée àPour: Tous

Cinquième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est votée à ...Pour... Tous.

le Président

Mr Alliaury Patrick

le 29 Mars 2018

Edition du 23/03/18 à 11:54.53

N° 2050-SD 2017

① BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : ABC LIV — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 2 B RUE DUPONT DE L'EURE 75020 PARIS — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET* 31450397600014 — Néant *

Exercice N clos le : 31/12/2017

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	69 812	AG 9 589	60 223
	Fonds commercial (1)	AH	27 000	AI	27 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 027 046	AU 601 874	425 171
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	certifié	BC conforme	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	184 709	BI	184 709
	TOTAL (II)	BJ	1 308 567	BK 611 464	697 103
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 256 576	BY 570 327	686 250
	Autres créances (3)	BZ	185 971	CA	185 971
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	255 481	CG	255 481
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	119 727	CI	119 727
	TOTAL (III)	CJ	1 817 755	CK 570 327	1 247 429
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 126 322	IA 1 181 790	1 944 532

Renvois : (1) Dont droit au bail : 27 000 — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR 959 345

Clause de réserve de propriété * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

© Sage

N° 2051-SD2017

② BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : ABC LIV — Néant ☐ *

		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)	DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DD	
	Ecarts de reevaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	3 811
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont reserve speciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont reserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	14 969
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	681 038
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	739 817
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnees	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de credit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	107 766
	Dettes fiscales et sociales	DY	616 811
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	156 782
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	323 355
	TOTAL (IV)	EC	1 204 714
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 944 532

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
	Dont Écart de réévaluation libre	ID	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	IE	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 204 714
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

N° 2052-SD 2017

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : ABC LIV — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	6 601 628	FH	7 318	FI		6 608 946
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	6 601 628	FK	7 318	FL		6 608 946
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		255 670
	Autres produits (1) (11)					FQ		12 141
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR		6 876 757
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		25 376
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW		2 786 069
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		130 846
	Salaires et traitements*					FY		1 794 731
	Charges sociales (10)					FZ		665 087
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA		138 151
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		152 970
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		178 735
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF		5 871 965
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG		1 004 793
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		640
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		640
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		640
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW		1 005 433

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise ABC LIV — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	27 335
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	27 335
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	38 623
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	13 079
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	51 703
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(24 368)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	300 027
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 904 732
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 223 695
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	681 038

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP	
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HI	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C G I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	79 236
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
PV	103	
DONS	38 520	
VNC IMMO SORTIES	13 079	
FRAIS CONTENTIEUX		27 335

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de réglements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels : 2 à 5 ans
Installations techniques : 5 ans
Agencements et aménagements : 3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique : 1 à 5 ans
Mobilier : 5 ans

certifier conforme

b) Créances & dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilités relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

En ce qui concerne les provisions sur les comptes clients, le principe de calcul est identique aux exercices précédents, à savoir :
- Créances 2012 à 100 %
- Créances 2013 à 100 %
- Créances 2014 à 70 %
- Créances 2015 à 50 %
- Créances 2016 à 30 %

Cette méthode est appropriée compte tenu des montants des créances individuelles trés faibles.

c) Disponibilités

Les liquidités disponibles ont été évaluées à leur valeur nominale.

d) Produits & charges exceptionnels

Les produits & charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractére exceptionnel eu égard à leurs montants.

e) Comptabilisation, Présentation du CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.
En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :
- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : réduction des charges de personnel.

© Sage

Immobilisations

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/03/18
Tenue de compte EURO

ABC LIV

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	60 151		67 213
TOTAL immobilisations incorporelles :	**60 151**		**67 213**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	1 115 821		80 749
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	181 927		39 359
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 297 749**		**120 107**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	177 894		7 080
TOTAL immobilisations financières :	**177 894**		**7 080**
TOTAL GÉNÉRAL	**1 535 794**		**194 400**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		30 552	96 812	
TOTAL immobilisations incorporelles :		**30 552**	**96 812**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers		276 684	919 886	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		114 127	107 159	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		**390 810**	**1 027 046**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		265	184 709	
TOTAL immobilisations financières :		**265**	**184 709**	
TOTAL GÉNÉRAL		**421 628**	**1 308 567**	

© Sage

Amortissements

ABC LIV

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/03/18
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	22 298	12 667	25 376	9 589
TOTAL immobilisations incorporelles :	**22 298**	**12 667**	**25 376**	**9 589**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	707 964	102 362	269 704	540 622
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	149 783	23 123	111 653	61 252
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	**857 747**	**125 485**	**381 358**	**601 874**
TOTAL GÉNÉRAL	**880 045**	**138 151**	**406 733**	**611 464**

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

© Sage

Provisions Inscrites au Bilan

ABC LIV

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/03/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	593 791	152 970	176 434	570 327
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**593 791**	**152 970**	**176 434**	**570 327**
TOTAL GÉNÉRAL	**593 791**	**152 970**	**176 434**	**570 327**

© Sage

État des Échéances des Créances et Dettes

ABC LIV

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/03/18
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	184 709		184 709
TOTAL de l'actif immobilisé :	**184 709**		**184 709**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	959 345		959 345
Autres créances clients	297 231	297 231	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	83 457	83 457	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	77 184	77 184	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	25 330	25 330	
TOTAL de l'actif circulant :	**1 442 547**	**483 202**	**959 345**
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	119 727	119 727	
TOTAL GÉNÉRAL	**1 746 984**	**602 929**	**1 144 054**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprés des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	107 766	107 766		
Personnel et comptes rattachés	100 426	100 426		
Sécurité sociale et autres organismes	280 275	280 275		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	180 006	180 006		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	56 104	56 104		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	156 782	156 782		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	323 355	323 355		
TOTAL GÉNÉRAL	**1 204 714**	**1 204 714**		

© Sage

Charges à Payer

ABC LIV

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/03/18
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprés des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financiéres divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 020
Dettes fiscales et sociales	196 117
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	**216 138**

© Sage

Charges et Produits Constatés d'Avance

ABC LIV

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/03/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	119 727	323 355
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**119 727**	**323 355**

© Sage

Composition du Capital Social

ABC LIV

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/03/18
Tenue de compte EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	500	80
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	500	80

© Sage

Fonds Commercial

ABC LIV

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/03/18
Tenue de compte EURO

NATURE	Montant des éléments				Montant des dépréciations
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Globaux	
DROIT AU BAIL 4EME CHARLES V	27 000			27 000	
TOTAL	**27 000**			**27 000**	

RAPPEL : Fonds commercial		

© Sage

Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

ABC LIV

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/03/18
Tenue de compte EURO

NATURES DES INDICATIONS \ EXERCICES	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	40 000	38 112	38 112	38 112	38 112
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	500	500	500	500	500
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	6 608 946	6 432 627	6 380 029	6 222 064	6 072 242
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 095 752	1 235 449	930 310	694 432	1 173 520
Impôts sur les bénéfices	300 027	306 755	259 416	222 519	386 650
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	681 037	680 585	600 064	520 536	783 423
Résultat distribué		700 000	670 000	670 000	774 000
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	1 591	2 470	1 861	1 389	2 347
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	1 362	1 361	1 200	1 041	1 567
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	48	48	48	49	49
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 794 731	1 790 634	1 718 105	1 693 662	1 495 692
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	741 490	722 971	668 468	674 330	613 661

© Sage

Tableau d'affectation du résultat

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 23/03/18
Tenue de compte EURO

ABC LIV

ORIGINES	
Report à nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	680 585
Prélèvements sur les réserves	19 415
TOTAL DES ORIGINES	**700 000**

AFFECTATIONS	
Affectations aux réserves	
Réserve légale	
Réserve spéciale des plus-values à long terme	
Autres réserves	
Dividendes	700 000
Autres répartitions	
Report à nouveau	
TOTAL DES AFFECTATIONS	**700 000**

Sylvain LITVINE
EXPERT COMPTABLE DIPLOME PAR L'ETAT
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de PARIS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

ABC-LIV SAS
2bis, rue Dupont de l'Eure
75020 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABC-LIV, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

21, rue de Rome 75008 PARIS - Tél. 01 44 70 93 40 - Fax 01 44 70 93 39
SIRET n° : 317 227 148 00028 - TVA n°: FR03 317227148

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés ou Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 13 mars 2018.

Sylvain LITVINE
Commissaire aux Comptes

